

CHAMPION BON & BEAU DE L'ANNÉE

(Modification et vote en réunion de comité du 07/07/16)

Chaque année sera mis en jeu le titre de Champion BON et BEAU par race à l'Anglaise et à la Française. Ce titre a pour but de désigner le meilleur chien en même temps que le plus conforme au standard.

Ce titre sera décerné au chien, de chacune des 6 races de retrievers, ayant obtenu la meilleure moyenne des points attribués en épreuves de travail sur l'ensemble des field trials de la saison de chasse auxquels il aura participé et en concours de conformité au standard à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France et l'ensemble des Spéciales de Race auxquelles il aura participé. Ces moyennes seront calculées à partir de la grille de notation ci-dessous.

TRAVAIL			BEAUTE			
Résultats	Fields	Coupe de France	Résultats	Spéciales	Championnat de France	N E
CACIT	15 pts	17 pts	CACIB	14 pts	17 pts	
RCACIT	14 pts	15 pts	RCACIB	13 pts	15 pts	
CACT	13 pts	14 pts	CAC	12 pts	14 pts	17 pts
RCACT	12 pts	13 pts	RCAC	11 pts	12 pts	15 pts
1er EXC	11 pts	12 pts	1er EXC	10 pts	11 pts	12 pts
2ème EXC	10 pts	11 pts	2ème EXC	9 pts	10 pts	11 pts
3ème EXC	9 pts	10 pts	3ème EXC	8 pts	9 pts	10 pts
4ème EXC	8 pts	9 pts	4ème EXC	7 pts	8 pts	9 pts
Autres EXC	7 pts	8 pts	Autres EXC	6 pts	7 pts	7 pts
TB	5 pts	7 pts	TB	5 pts	5 pts	5 pts
Bon	2 pts	3 pts	Bon	2 pts	2 pts	2 pts
CQN	1 pt	1 pts				
Non classé, retiré Éliminé, Insuffisant	0		insuffisant	0	0	0

Les résultats pris en compte seront ceux enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre pour la conformité au standard et la saison de chasse pour le travail

Pour que le titre soit décerné, les chiens :

- devront avoir participé au minimum à **5** parcours de field trial avec au minimum 3 juges différents et **3** expositions spéciales dont le Championnat de France ou la Nationale d'Élevage,
- avoir obtenu une moyenne minimum de **6** points en field trial avec un CACT ou une Réserve (avant application du coefficient de 1,33 pour le travail) et de **6** points en conformité au Standard avec un **CACS ou CACIB ou une RCACS ou RCACIB**,
- être exempts de dysplasie et de tares oculaires conformément aux règles de santé établies par le Club pour la cotation 4pts plus identité génétique (ADN)

Le classement sera établi sur la base de la meilleure moyenne. Compte tenu de la différence de niveau des seuils exigés, un réajustement entre les 2 moyennes Travail et Beauté est nécessaire. Il sera assuré au travers de la péréquation suivante : 1,33 moyenne Travail. + 1,00 moyenne Beauté. Le classement portera sur les 3 premiers chiens. Le titre de vice champion sera attribué.

Le titre sera attribué à l'issue de la saison de chasse de l'année et sera remis officiellement à la Nationale d'Élevage qui suit.

Pour le titre à la Française : le chien passant à l'anglaise pendant la saison, à qui il manquerait un ou deux concours à la française pour atteindre son quota de 5 concours, pourra compléter le nombre de ses concours en utilisant le ou les 2 premiers résultats obtenus à l'anglaise.

Pour le titre à l'Anglaise seuls les points obtenus à l'anglaise seront pris en considération.

Il est de la responsabilité des propriétaires des chiens postulants au titre « Bon et Beau » de transmettre le dossier au secrétariat du Club avec le récapitulatif des résultats en travail et en beauté. Pour ce qui concerne le travail le justificatif sera la copie du carnet de travail concernant les résultats de l'année de chasse.

Ce présent règlement est effectif dès 2016.